



La Griffe de SAINT-DÉZÉRY



le magazine de votre commune

N°10 - 2^{ème} semestre 2016



- Edito du Maire p3
- Budget Municipal 2016 p9
- Ecole d'équitation western p10



NUMEROS D'URGENCE

S.A.M.U.....	15
GENDARMERIE.....	17
Gendarmerie ST CHAPTES	
04.66.81.20.73	
POMPIERS.....	18
Pompiers ST GENIÈS DE	
MALGOIRÈS	04 66 81 98 64
URGENCE N°universel.....	112
SERVICE DES EAUX	
04.66.03.37.37	

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

• Heures d'ouverture au public :

Mardi	14h- 18h30
Jeudi	14h -16 h30
Vendredi	9h -11h

• Téléphone/Fax : 04.66.81.98.92

• Courrier électronique :

stdezery.mairie@wanadoo.fr

• Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

ECOLES

• Inscriptions au secrétariat du SIRP

Mairie de Castelnau-Valence

Téléphone : 04.66.83.20.42

• Ecole de Saint-Dézéry :

04.66.81.28.37

• Ecole de Castelnau-Valence :

04.66.83.31.19

• Ecole de Saint-Maurice :

04.66.83.31.49

BIBLIOTHEQUE

• Heures d'ouverture au public :

Tous les mercredis de 17h30 à 18h30

• Service de portage de livres à domicile :

contacter Régine VARGAS, responsable de la bibliothèque au 04 66 81 95 14.

INFORMATIONS UTILES

• Collecte des ordures ménagères

les mardis et samedis matin

• Collecte du tri sélectif

les jeudis matin

• Déchetterie de Choudeyrague :

RD 114 Garrigues Sainte Eulalie

Téléphone : 06.09.58.65.75

Ouverture variable selon les périodes de l'année (horaires indiqués sur la carte d'accès à la déchetterie).

• Printemps/Été :

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Lundi, mercredi, vendredi de 15h30 à 18h30.

Samedi 10h à 12h et 14h30 à 18h30

• Automne/Hiver :

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Lundi, mercredi, vendredi de 15h à 17h.

Samedi 9h à 12h et 14h à 17h

• Containers de recyclage

verre/papier/tissus

En face de la station d'épuration

• Régie du SIVOM de la Région de Collorgues (distribution de l'eau)

Place de la République

30700 FOISSAC

Ouverture du bureau du lundi au vendredi de 10h à 12h

Téléphone : 04 66 03 37 37

En cas d'urgence uniquement :

04 66 03 37 31

• Perception de Saint-Chaptes

56 Avenue René Pasquier,

30190 Saint-Chaptes

Téléphone : 04 66 81 21 32

Ouverture au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30.

• Boîte aux lettres de La Poste

Place de la Mairie

Levée du courrier du lundi au vendredi 9h30, samedi 8h

Site internet de la Communauté de Communes Pays d'Uzès
www.ccpaysduzes.fr

ASSISTANTES MATERNELLES à Saint-Dézéry

• Séverine BERTRAND

06.22.12.26.92

• Bettina CHAUCHARD

06 28 06 71 74

DIVERS

• Nous vous remercions de signaler au secrétariat de Mairie toute panne dans le réseau d'éclairage public, afin de faire procéder aux réparations le plus rapidement possible.

• Afin de faciliter la distribution du courrier, nous vous rappelons qu'il est indispensable d'indiquer sur votre boîte aux lettres vos noms et prénoms.

• Il est également nécessaire de préciser la dénomination des associations quand leurs responsables reçoivent le courrier à leur domicile.

CORRESPONDANTE POUR LE JOURNAL « MIDI LIBRE »

Annie MICHEL - 06 19 13 76 48

Blog du Midi Libre pour la commune de Saint-Dézéry. 2 manières d'y accéder :

- Aller sur le site midilibre.fr : dans le cadre « Recherche », taper « Saint Dézéry »

-Taper le lien direct

<http://www.midilibre.fr/gard/saint-dezery/>

Navette gratuite vers le marché d'Uzès le Samedi matin

Départ Saint-Dézéry/
Route de Collorgues
8h25

Retour Uzès/Esplanade 11h30



La Griffe de Saint-Dézéry N°10 – 2^{ème} semestre 2016

Directeur de la publication : Frédéric PLATON

Rédaction : Commission communication

Réalisation : Norsud Editions • Photos : Evelyne JANIN, Annie MICHEL, Rachel DAVIES

En couverture : Coquelicots

Remerciements chaleureux aux annonceurs grâce auxquels ce journal peut être édité.

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers administrés,

Le début d'année a été morose aussi bien sur le plan climatique, notre pays n'a pas été épargné par les intempéries spectaculaires du printemps, que sur le plan politique, la grogne et les mouvements sociaux s'amplifient. La menace terroriste demeure, et on déplore également de nouvelles victimes parmi nos concitoyens, deux policiers assassinés, on ne peut que s'indigner, même avoir de la haine devant de tels actes.



Frédéric PLATON, Maire de Saint-Dézéry

A l'entrée de l'été l'EURO de football a pu redonner un espoir de fête et avec les beaux jours nos habitudes saisonnières aussi.

A l'échelle de notre village, je souhaite que la vie à Saint-Dézéry y soit toujours aussi paisible et agréable, en prenant soin de se respecter mutuellement. En effet, je me répète très certainement, mais le respect est une valeur que nous devons tous avoir à l'esprit : **respect de soi, respect de l'autre et respect de l'environnement dans lequel on vit.**

A ce propos, j'ai à déplorer de nombreuses détériorations à l'encontre des bâtiments publics, mobilier urbain, vitres... Tout cela est très préjudiciable pour tous et même financièrement pour la commune, donc pour VOUS. Il semblerait que ces dégradations soient l'oeuvre de certains adolescents. Aussi je compte sur vous, parents, pour expliquer à vos enfants la gravité de ces actes et faire en sorte qu'ils ne se reproduisent pas. Sinon je serais contraint de prendre des sanctions et cela me serait fort désagréable.

Mais les adultes ne sont pas exempts de reproches ! Ainsi et dans un autre domaine, je vous demanderais de bien vouloir respecter les jours de collecte des ordures ménagères. En effet il est inadmissible que des poubelles ou des sacs restent à demeure sur le domaine public, pour la salubrité et le bien de toutes et de tous. Le lieu de récupération des verres, journaux et textiles n'est pas une déchetterie, il est fort regrettable d'y trouver toutes sortes d'objets hétéroclites, n'ayant rien à y faire, quand une déchetterie est à proximité et éviterait à notre employé communal d'avoir à nettoyer les abords souillés. Surtout au vu des multiples tâches qui lui incombent. Un peu de civisme S.V.P. !

Vous aimez les animaux, nous aussi ! A ce propos je souhaiterais que les propriétaires de chats et chiens fassent en sorte de faire disparaître les déjections de leurs amis, dans les rues, sur les trottoirs ou les bas-côtés, dans la pelouse et le sable de l'aire de jeux... et ce pour le grand bien de tous, petits et grands !

Et enfin le stationnement des voitures ! Eh oui, le code de la route doit être respecté à Saint-Dézéry ! Respectons les panneaux d'interdiction de stationnement, les trottoirs sont également réservés aux piétons, ne l'oublions pas ! Attention aux contrevenants. Nous nous efforçons de rendre agréable notre environnement pour que vous vous y sentiez bien, aussi je compte sur votre civisme et votre collaboration pour nous aider à atteindre cet objectif.

Je terminerai par un clin d'oeil plus optimiste et vers les vacances qui se dessinent, en vous souhaitant à toutes et à tous un bel été, en espérant que la météo nous le permette !

Bien cordialement
Votre Maire Frédéric PLATON

VIE MUNICIPALE

Opération « Prairie fleurie »

Cette année encore, la Communauté de Communes Pays d'Uzès a lancé le projet d'embellir les entrées de village de son territoire en semant de la prairie fleurie sur les parcelles en friche. La CCPU désirait associer à ce projet les mairies qui devaient acheter la semence, et les compétences locales, un agriculteur du village devant réaliser les travaux moyennant une compensation financière. A Saint-Dézéry le terrain communal non occupé pour l'instant était tout désigné pour accueillir cette opération. C'est donc Guy Romestan, aidé de Jean Pierre Grasset, qui a préparé les 2000m² à recevoir cette prairie fleurie, qui au fil des mois s'épanouit lentement et égaye la traversée du village.



Terrain de foot

Dans la continuité des travaux réalisés autour du quartier école/mairie, l'aménagement du terrain de sport s'est poursuivi. Après la fermeture du terrain par une clôture, de nouvelles barres de foot ont été installées. Un changement apprécié des ados amateurs de ballon rond, même si les filets ne sont parfois pas assez hauts pour arrêter les tirs!



VIE QUOTIDIENNE

Arrêt de bus scolaire

Le nouvel arrêt de bus créé à l'occasion des travaux de mise en sécurité sur la Route de Valence sera officiellement fonctionnel à la rentrée de septembre 2016. Il comprendra les montées et descentes des bus desservant le collège de La Gardonnenque à Brignon et le lycée Charles Gide d'Uzès. L'arrêt Route de Collorgues continuera à fonctionner. Horaires disponibles en mairie ou sur le site du transporteur Edgard www.edgard.fr.

Mutuelle pour particuliers

Dans le numéro de janvier 2016 du journal municipal, nous vous parlions de l'initiative prise par la Mairie de Saint-Chaptes et à laquelle la Mairie de Saint-Dézéry s'associait, en vue de la mise en place d'une mutuelle pour particuliers. Le but étant de permettre à tous de bénéficier de tarifs avantageux pour les remboursements médicaux. La réflexion s'est poursuivie ces derniers mois et une société mutuelle a été choisie : Miel Mutuelle, par le biais d'un courtier en assurances nîmois, Muteo Assurances.

Récemment la presse a mis en lumière les pratiques douteuses d'une mutuelle retenue par la communauté de communes Rhône-Vistre-Vidourle. Voici la réponse apportée par Muteo Assurances à la Mairie de Saint-Chaptes :

« La presse s'est fait écho d'augmentations subies par les contrats de santé communale proposés par la MGS. En ce qui concerne la ville de St Chaptes, le contrat de mutuelle proposé par le cabinet Muteo est souscrit auprès de Miel Mutuelle et n'est donc pas impacté.

Les tarifs proposés en réunion publique et lors des permanences sont bien les tarifs auxquels seront souscrits les contrats. » Si vous êtes intéressés par ces services, soyez très attentifs aux propositions faites.

Pour avoir des informations ou obtenir un rendez-vous, contacter un conseiller de Muteo Assurances au 04 66 22 76 69. Ou consulter les sites internet www.muteo.fr ou www.mielmut.fr.

A noter qu'une initiative identique se met en place à Uzès avec l'association «Ensemble Mutualisons !». Réunion prévue le mardi 13 septembre 2016 à la Mairie d'Uzès, l'horaire reste à déterminer. Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter ensemblemutualisons@gmail.com.

Centre Communal d'Action Sociale

Un Centre Communal d'Action Sociale est destiné à remédier aux problèmes financiers rencontrés par les habitants de la commune. Doté d'un budget propre, il peut offrir une aide lors de périodes temporaires ou prolongées de difficultés financières.

Le CCAS de Saint-Dézéry bien que possédant un budget restreint peut être sollicité pour apporter une solution financière ponctuelle à votre foyer.

Si vous pensez avoir besoin de ses services, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.

Plan canicule

Le Plan Canicule vise à repérer et à intervenir auprès des personnes isolées dont la santé se trouverait altérée durant les fortes chaleurs.

La Mairie met en place un registre de recensement des personnes fragiles domiciliées sur la commune.

Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre, contactez la Mairie.

Un numéro national d'information est disponible en cas de pic de forte chaleur :

Canicule Info Service 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Vous trouverez ci-dessous les bons gestes à adopter lors des épisodes de canicule.



CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr

Moustique tigre

Le Gard est considéré comme un département colonisé par le moustique tigre, *Aedes albopictus*. La lutte contre sa progression passe par des traitements insecticides dits de Lutte Anti Vectorielle (LAV) mais seulement en cas de suspicion de maladie transmise par lui, dengue ou chikungunya. La démoustication est alors effectuée par l'[EID Méditerranée](#) (Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen).

Mais du fait du mode de reproduction de cet insecte, la lutte contre son développement dépend de chacun de nous et est de ce fait participative.

En effet, les femelles du moustique tigre pondent leurs oeufs à sec et/ou à la limite des eaux stagnantes. Lorsque les conditions climatiques sont favorables (à partir du milieu du printemps), les oeufs éclosent dès qu'ils sont au contact de l'eau : ils donnent alors des larves qui, au bout de 5 à 6 jours, donnent des moustiques adultes et piqueurs.

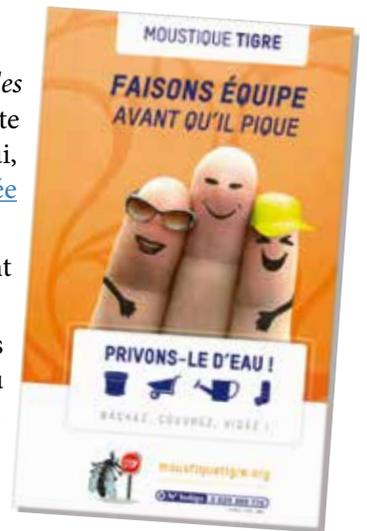
Les lieux de reproduction sont de micro dimension, toujours en milieu urbain ou périurbain, jamais en milieux naturels humides ouverts. Ce sont, soit des milieux naturels tels que des creux d'arbres, soit des petites collections d'eau artificielles telles que, par exemple : seaux, vases, soucoupes, fûts et citernes, écoulements de gouttières, pneus, boîtes de conserve et tout petit réceptacle d'eaux pluviales ou domestiques à découvert.

Les gîtes de reproduction sont donc, en grande partie, fabriqués par l'Homme. Ils se trouvent souvent au sein des domiciles privés (cours, jardins...). Dans ce cas, il est impossible de les recenser tous, d'autant que beaucoup sont temporaires, aléatoires ou difficiles d'accès.

La façon la plus efficace et radicale de se protéger de ces nuisances, c'est d'évacuer les eaux stagnantes ou, mieux encore, de supprimer physiquement ces gîtes.

La moitié du succès, c'est nous ! Alors pour passer un été tranquille, privons-le d'eau avec quelques gestes simples : bâchons, couvrons, vidons !

Plus d'informations : www.moustiquetigre.org



Bloctel : opposition au démarchage commercial par téléphone

Depuis le 1^{er} juin 2016, les consommateurs peuvent s'inscrire sur une nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique. Instauré par la loi relative à la consommation du 17 mars 2014, Bloctel remplace l'ancien système Pacitel, fermé au 1^{er} janvier 2016.

Cette démarche est gratuite, valable pour une période de 3 ans, elle concerne les téléphones fixes et les mobiles.

Pour bénéficier du service, il suffit de se rendre sur le site internet www.bloctel.gouv.fr et de rentrer le(s) numéro(s) de téléphone concerné(s) (avec un maximum de 8 numéros). Une démarche simple qui permet d'en finir avec les désagréments des appels commerciaux indésirables. En effet, les professionnels doivent respecter ce choix et faire effacer de leurs fichiers les numéros des personnes inscrites. Si les appels continuent, les consommateurs pourront remplir un formulaire de réclamation sur le site Bloctel. Les services de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) mèneront les enquêtes nécessaires. En cas de non respect de la réglementation les professionnels pourront encourir jusqu'à 75.000 euros d'amende.

Toutefois, le démarchage restera autorisé dans les situations suivantes : en cas de relations contractuelles préexistantes (par exemple, votre banque pourra continuer à vous appeler pour vous formuler des offres) ; en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines ; de la part d'instituts de sondage ou d'associations à but non lucratif, dès lors qu'il ne s'agira pas de prospection commerciale.

A noter : les personnes qui étaient inscrites sur Pacitel doivent se réinscrire sur Bloctel.

VIE PRATIQUE

Divers services communaux

Le Conseil Municipal dans sa séance du 31 mai 2016 a revu les prix et conditions des divers services communaux.

Prix de la location de la salle communale

- 50€ le week end (du samedi matin au dimanche soir)
- 20€ en semaine pour un jour
- Caution 50€

Prix de la location des tables et des bancs

- Pas de changement dans les tarifs, 3€/ lot 1 table et 2 bancs et caution 15€/lot
- Prêt gracieux aux associations communales
- Prêt gracieux une fois par an aux entreprises privées du village

Prix des services au secrétariat de Mairie



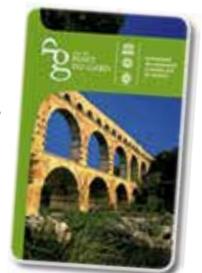
	Tarif actuel	Tarif proposé
Photocopie noir et blanc	0,15€	0,50€
Photocopie couleurs	0,50€	1€
Fax vers France métropolitaine	0,50€	1€
Fax vers étranger et DOM TOM	1€	1,50€
Fax réception	0,15€	1€
Élément cadastral A4	1€	2€

Prix, taille et durée des concessions au cimetière communal

- Durée des concessions : 30 ans, renouvelables chaque 30 ans
- Taille des concessions : 2,10 m² et 4,10 m²
- Prix des concessions : 150€/m²
- Date d'effet de ces modifications : 1^{er} juillet 2016

Carte Pont du Gard

Un rappel : grâce au partenariat entre la commune de Saint-Dézéry et le Pont du Gard, tous les foyers de la commune bénéficient de la gratuité de la carte d'abonnement à ce site touristique. Pour obtenir cette carte, il vous suffit de vous présenter en Mairie, muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile, de la carte grise de votre véhicule. Cette carte donne à chaque famille un accès illimité toute l'année, et jusqu'à 5 personnes par visite, au Pont du Gard et **aux vestiges de l'aqueduc antique**, au **musée** du Pont du Gard, à l'espace enfants **Ludo**, au **film** sur le Pont du Gard, au parcours de découverte du paysage méditerranéen Mémoires de garrigues, aux **expositions temporaires**, aux **événements gratuits** pour les abonnés (Garrigue en fête, la mise en lumière...), à 7 km de circuits de promenades, aux aires de Pique-nique, aux équipements de plage, aux services, à un stationnement arboré et surveillé. Les détenteurs de la carte pourront bénéficier également de 20% de réduction sur les spectacles payants du Pont du Gard : Féeries du Pont, Festival « Lives au Pont », Cirque au Pont...



Infos : www.pontdugard.fr

VIE CITOYENNE

Dégradations/incivilités

Comme l'a souligné monsieur le Maire dans l'édito de ce journal, ces derniers mois de nombreuses dégradations ont été relevées dans le village sur les bâtiments communaux: tags, graffitis, bris de vitres, de tuiles, de bouteilles sur la chaussée, vidange de la fontaine. Plus grave des débuts d'incendie provoqués chez des particuliers... Outre le désagrément et l'incompréhension de découvrir ces actes gratuits, ces dégradations ont un coût non négligeable pour le budget municipal, c'est-à-dire pour l'ensemble des habitants du village via leurs impôts communaux. Et parce que tout l'argent mis à réparer les détériorations ne va pas à l'investissement dans d'autres choses. Et tout le temps passé par l'agent technique à réparer les dégâts est autant de temps retiré à d'autres secteurs. Par ailleurs, toute dégradation peut faire l'objet d'un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie, et donc attirer de sérieux ennuis aux auteurs de ces actes. Récemment, des adolescents qui ont reconnu leur responsabilité dans certaines incivilités ont aidé l'agent technique à remettre en l'état les sites dégradés. Avec les 2 mois de vacances d'été, le rôle pédagogique des parents dans l'apprentissage de la citoyenneté de leurs enfants est plus que jamais indispensable.



Atelier lecture à l'école

L'association « Lire et faire lire », qui a pour objectif de faire aimer les livres et la lecture aux enfants, intervient dans les 2 classes de Saint-Dézéry. Deux bénévoles prennent en charge des ateliers lecture hebdomadaires, une troisième reçoit les élèves à la bibliothèque municipale. Les enseignants reconnaissent le bénéfice réel de ces interventions car elles permettent un travail différent sur le vocabulaire et la compréhension.

Si Magali Evesque sera encore présente l'année prochaine, Annie Michel a décidé de ne pas renouveler son engagement.

Les enseignants sont donc à la recherche d'un lecteur ou une lectrice bénévole, qui interviendra chaque semaine pendant une heure auprès des enfants de CP ou CE1 (le jour et l'horaire sont à définir en fonction des disponibilités de chacun). Alors

si l'expérience vous tente, n'hésitez pas, que vous soyez parents, grands parents, ou que vous n'ayez aucun lien avec les enfants du RPI ! Contactez les enseignants directement à l'école ou au 04.66.81.28.37, ou la Mairie de Saint-Dézéry qui transmettra.

Recensement

A noter dès à présent : à Saint-Dézéry, le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Le recrutement de l'agent recenseur est en cours et son identité vous sera donnée ultérieurement. Nouveauté pour cette campagne 2017 : les réponses aux questionnaires pourront se faire sur papier ou par internet sur le site dédié www.le-recensement-et-moi.fr. Davantage d'informations disponibles sur ce même site. Pour mémoire : population de Saint-Dézéry au recensement de janvier 2012 : 400 habitants.



Soutenez la candidature de Nîmes au patrimoine de l'Unesco !

La ville de Nîmes s'est construite de façon remarquable autour et avec ses monuments romains. C'est cette architecture antique déclinée au fil des siècles qui a donné à la ville son identité, sa personnalité, sa singularité, lui conférant une valeur universelle exceptionnelle. Soutenir la candidature de Nîmes au Patrimoine mondial de l'UNESCO, c'est faire découvrir au monde ce patrimoine unique et en assurer la transmission aux générations futures.

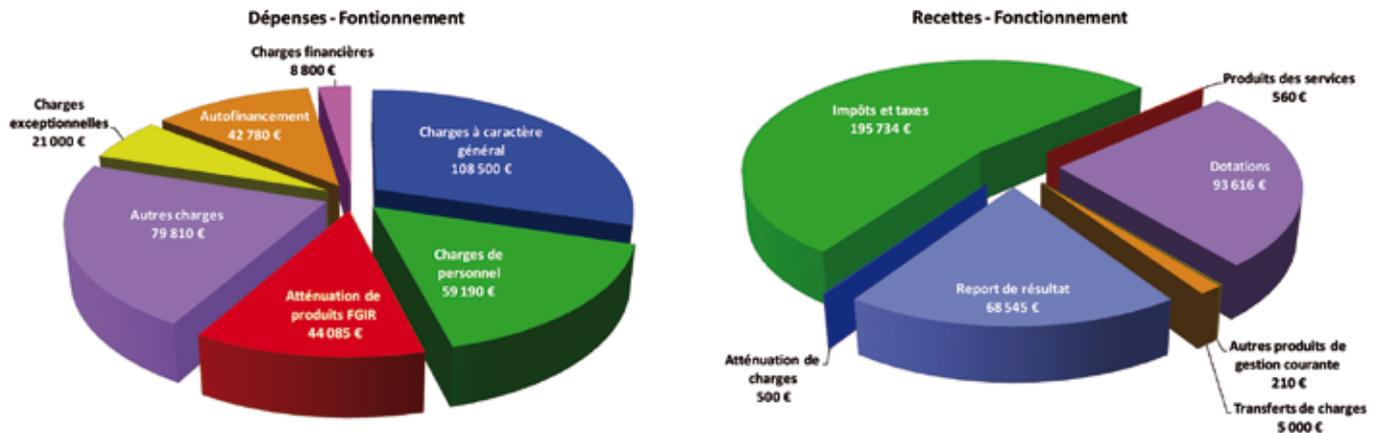
C'est avant tout une grande histoire à partager.

Apportez votre soutien à la candidature de Nîmes sur le site www.jesoutiensnimes.fr

BUDGET COMMUNAL 2016

Dans sa séance du 13 avril 2016, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif 2016. Il s'articule entre la section de fonctionnement pour un total de 364 165 € et la section d'investissement à hauteur de 324 519 €.

Section de fonctionnement



Dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat et d'augmentation de la charge d'emprunt, le budget de fonctionnement se caractérise d'une part par une volonté de réduire les coûts de fonctionnement, notamment en matière de consommation électrique (diagnostic éclairage public), de travaux en régie, et d'autre part par une remise à niveau des recettes, avec actualisation des tarifs communaux et augmentation des taux d'impositions, inchangés depuis 2013.

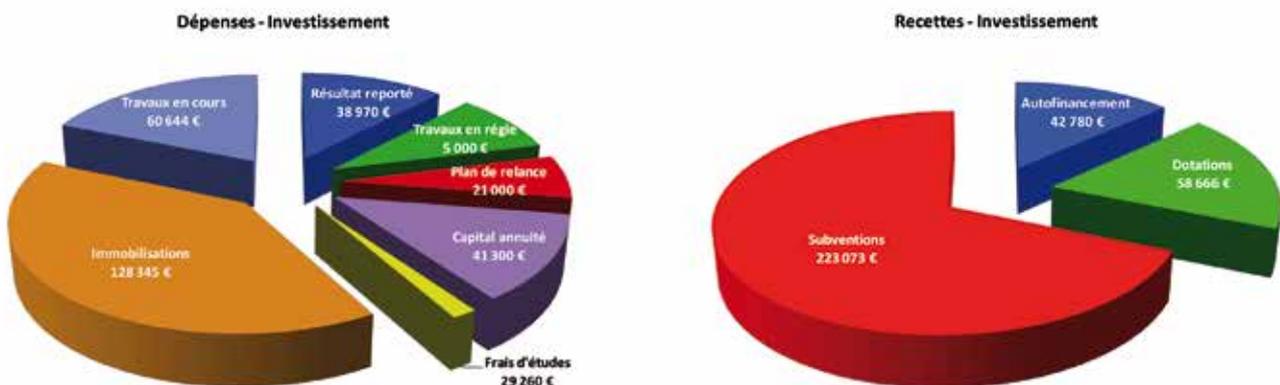
Ces derniers vont subir une augmentation de 5% et s'établir à

12.49 pour la taxe d'habitation au lieu de 11.90

15.48 pour la taxe foncière sur le bâti au lieu de 14.75

69.39 pour le foncier non bâti au lieu de 66.09.

Section d'investissement



En ce qui concerne la section d'investissement, le Conseil Municipal a privilégié les dépenses en lien direct avec la responsabilité pénale du Maire, à savoir :

- l'accessibilité des bâtiments publics
- l'aménagement du cimetière
- la mise en sécurité de l'aire de jeux
- La protection de la mairie et des documents officiels
- La sécurité « attentats » des locaux scolaires.

Dans un second temps et selon une programmation pluriannuelle, il conviendra de s'attacher à l'amélioration de l'éclairage public, de l'assainissement et de la voirie.

UNE ÉCOLE D'ÉQUITATION WESTERN À SAINT-DÉZÉRY



Saint-Dézéry, ses vignes, sa garrigue, ses champs d'asperges et d'abricotiers... et son centre d'équitation western !!

Cela peut paraître surprenant au coeur d'un petit village gardois, où la tradition de la bouvine, avec ses bious et ses chevaux blancs camarguais typiques reste forte. Pour Guylaine Pradeilles, qui dirige l'Élevage du Moulin et qui accueille au sein de ses structures les cours d'équitation western, rien de contradictoire, c'est l'amour des animaux, du cheval et du taureau en particulier qui prédomine, sous toutes les races et sous toutes les cultures. Car si son association visait au départ à maintenir les traditions camarguaises, elle s'en est éloignée pour intégrer dans son élevage des vaches corses et organiser des manifestations aux thèmes très variés. Au classique concours de ferrades, ont succédé des rencontres plus exotiques comme le rodéo...

Au fil des rencontres avec des professionnels équestres de tous horizons et comme elle aime innover, l'idée à germer de se différencier des autres centres équestres du secteur qui proposent des cours d'équitation classique ou d'équitation camarguaise.

Mais à chacun sa spécialité... on ne peut pas s'improviser éducateur d'équitation western... C'est à Carlos Barrera, cavalier mexicain élevé à la culture western dès son plus jeune âge, il était sur le dos d'un taureau dès 2 ans !, qu'elle laisse le soin d'enseigner cette façon de monter à cheval.



Détenteur du BPJEPS équitation western, Carlos souhaite faire partager sa passion à tous, petits et grands, débutants ou plus expérimentés. Les cours sont donc ouverts aux enfants dès l'âge de 6 ans. Pendant 1h30 ils apprennent, par petits groupes (3 maximum), les techniques sur des doubles poneys, taille de chevaux adaptés à leur morphologie. Ils évoluent dans la carrière, le manège ou au milieu du bétail, avec des protections obligatoires, casques et gilets. Les adultes suivent le même apprentissage avec des chevaux de gabarit plus imposant. Les cavaliers peuvent évoluer soit sur des chevaux d'école disponibles sur place soit sur leurs propres chevaux.

Les cours ont lieu de septembre à juin. Pendant les mois de juillet et août, Carlos Barrera organise des stages, à la carte, la durée peut varier d'une demi-journée à une semaine.

Avec Guylaine Pradeilles, ils se lancent également dans l'aventure « show grand public ». En effet, ils ont loué les arènes d'Uzès pour 2 soirées de cet été, le 16 juillet et le 20 août, pour un spectacle autour du thème « Rodéo américain ». Au programme, 22 professionnels internationaux (italiens, belges, américains, mexicains) qui présenteront des numéros de voltige, de rodéo, de lasso, de mountain shooting (parcours avec tirs sur des cibles) et même de danses traditionnelles indiennes avec un indien d'Amérique du Nord. Et tout ça avec le bétail de Saint-Dézéry !!

Pour les cours, plus de renseignements auprès de Carlos Barrera au 06 52 22 74 58, sur la page facebook « El Charro Events », adresse mail elcharroevents@gmail.com.



Naissances

Marius TILLATE, né le 1er janvier 2016, chez Mathilde SAUVAGE et Michaël TILLATE
Charline JANNIN, née le 14 avril 2016 chez Cyrielle et Frédéric JANNIN

Félicitations aux heureux parents et longue vie aux bébés !

Décès

Monsieur Raymond BASSET, le 13 janvier 2016 à l'âge de 87 ans.

Monsieur Jean-Claude GEMIGNANI, le 12 février 2016 à l'âge de 54 ans.

Monsieur Pierre MAESTRALI, père de Katy MAESTRALI, conseillère municipale, le 22 avril 2016 à l'âge de 90 ans.

Madame Annie MAUREL, le 11 mai 2016, à l'âge de 83 ans.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à leurs familles.



Mariage

Stéphanie SCARAMOZZINO et Grégory SAVONA le 14 mai 2016.

ASSOCIATIONS

Horaires des activités des associations

Association Beauregard Randonnée

- Balades pédestres sur les chemins de Saint-Dézéry... ou d'ailleurs !
Rendez-vous le jeudi à 13h30 au jeu de boules.

- Atelier peinture : le mardi de 14h à 17h. Coût : adhésion à l'association Beauregard

Association Le Griff'27

Venez nombreux à la salle communale le mardi et le jeudi à partir de 17h30, pour des activités de baby foot, belote, tennis de table, et le dimanche matin à 10h pour la belote. Et cet été, pour profiter des beaux jours, des parties de pétanque au jeu de boules remplacent régulièrement les activités habituelles.

Association Forme et Arts

Rendez-vous le mercredi de 9h à 10h ou de 10h à 11h à la salle communale pour des cours de Pilates, gym douce proche du yoga, avec Valérie Pellet.

Association « Elevage du moulin »

L'association organise des rencontres entre éleveurs professionnels, des manifestations pour maintenir les traditions provençales et camarguaises et faire découvrir les traditions western.



AGENDA

Beauregard Randonnée

Vide-grenier le 16 octobre 2016

Voyage aux Baux de Provence, visite du château et des carrières le 24 septembre 2016. Inscriptions au 04 66 81 99 09.

APE des 3 villages (Association des Parents d'élèves)

Marché de Noël mi décembre 2016.

Association « Elevage du moulin »

Soirées aux arènes d'Uzès les 16 juillet et 20 août 2016 « Rodéo américain »



Voeux de la municipalité 9 janvier 2016



Avril en balades, visite et dégustation à la cave coopérative 21 avril 2016



Loto Beaugard 10 janvier 2016



Chorale soirée Beaugard 24 juin 2016



Soirée Saint D cave coopérative 18 juin 2016



*Lâcher de lanternes
soirée Beaugard
24 juin 2016*

GAULOIS

DU NORD ⚡ DU SUD



**UNE EXPO
RENVERSANTE**
16 AVRIL → 13 NOVEMBRE



site du
**PONT
DU GARD**

Renseignements sur www.pontdugard.fr



Ministère
de la Culture



Ministère
de l'Éducation
Nationale



Ministère
du Tourisme

Exposition conçue
et réalisée par :



En coproduction avec :



En partenariat avec :



Avec le soutien de :





#ALERTEMETEOGARD J'AGIS POUR RESTER EN VIE

EN VIGILANCE JAUNE, ORANGE, OU ROUGE, J'APPLIQUE CES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.



JE M'INFORME

sur la radio France Bleu Gard Lozère, meteofrance.com ou auprès de ma mairie.



JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS

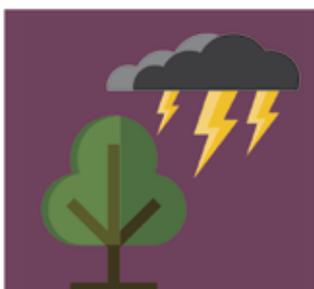


JE NE M'ENGAGE PAS SUR UNE ROUTE INONDÉE

(pont submersible, gué...). Je respecte la signalisation.

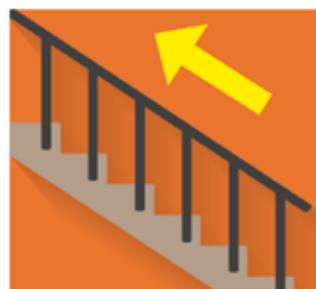


JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU

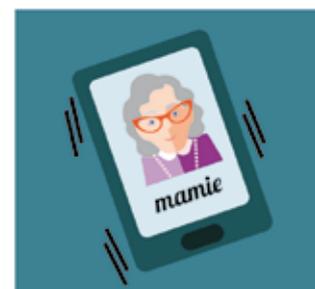


EN CAS D'ORAGE, JE NE SORS PAS.

Je m'abrite dans un bâtiment en dur, surtout pas sous un arbre.



J'ÉVITE LES SOUS-SOLS (cave, garage, parking)



JE ME SOUCIE

de mes voisins et des personnes vulnérables



EN CAS D'INONDATIONS,

je ne vais pas chercher les enfants à l'école, ils sont en sécurité.

<p>Je connais les niveaux de vigilance</p> <ul style="list-style-type: none">  PHÉNOMÈNES LOCALEMENT DANGEREUX  PHÉNOMÈNES DANGEREUX SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT  PHÉNOMÈNES DANGEREUX D'INTENSITÉ EXCEPTIONNELLE 	<p>Je note les numéros utiles</p> <p>Ma mairie 112 ou 18 Pompiers 15 SAMU 17 Gendarmerie Police</p>	<p>J'ai toujours chez moi un kit de sécurité</p> <p>Radio avec des piles de rechange, bougies ou lampes de poche, nourriture et eau potable, médicaments, vêtements...</p> 
--	--	--

RESTAURANT

Ouvert Midi et Soir

le martin's

ici... [le tout-fait-maison]

avec terrasse...

04 66 03 42 03 196 route de Carrières Vieilles
 Portable 07 62 77 45 76 30190 Saint-Chaptes

JMB - MS MULTI-SERVICES

Travail soigné à petits prix

JEAN-MARC BASS

Electricité - Plomberie - Carrelage - Espaces verts
 Entretien piscine - Menuiserie - Maçonnerie
 Métallerie - Placoplâtre - Peinture - Logistique

2 Lotissement Les Figourières - 30190 Sainte-Anastasie
 jean.marc.bass@gmail.com

Portable : 07 822 835 68

*Créative et fabriqueuse de mobilier,
 Meublet exclusivement style industriel et esprit loft*

Galizzi TP

Travaux publics - Canalisations - Terrassements
 V.R.D. - Carrière

Tél : 04 66 81 20 77
 Fax : 04 66 81 24 18
 galizzi.seeg@wanadoo.fr

10, rue de l'Egalité
 30190 Garrigues Ste-Eulalie

Christophe
Funéraire

Pompes funèbres
 Monuments & Gravures
 funéraires

Christophe Pianelli

04 34 04 45 49 - 06 14 03 65 09
 Zone Artisanale - SAINT CHAPTES

Régie pub Impression

NorSud Editions

*Création et gestion
 de vos espaces publicitaires*

Agence de Nîmes
 62, rue des Tilleuls - 30730 St-Mamert du Gard
 T. **06 80 44 14 55**
 E-mail norsudnimes@gmail.com

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

SAS SAM CONSTRUCTION
 constructionsam@live.fr

NEUF - RÉNOVATION

04 66 20 90 97 - 06 81 75 69 33

Entretien Espaces Verts

Création, Arrosage Automatique
Débroussaillage, Cloture ...

Richard CHRISTOL

richard.christol@hotmail.fr

Chemin du Château d'Eau
30190 Collorgues

04.66.81.93.65
06.12.93.05.28



Philippe FAUGERE

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

04 66 22 33 06

06 87 09 46 59

Le Moulin à Vent
route de Moussac
30190 CASTELNAU-VALENCE



Groupama

ASSURANCE IARD - VIE - BANQUE

13, Av. Général de Gaulle - 30190 LA CALMETTE

04 66 81 00 02

ENTREPRISE BANCEL

MENUISERIE



Bois - Alu - PVC
Neuf et rénovation

Fenêtres - Porte Fenêtre
Porte d'entrée - Porte intérieure
Volet battant & roulant
Porte sectionnelle
Cuisine - Agencement

POMPES FUNÈRES BANCEL



ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
CONTRATS OBSÈQUES
CÉRÉMONIE SONORISÉE
Caveaux (entretien, nettoyage)
Articles funéraires (fleurs, plaques)

Une équipe à votre service dans un environnement privilégié

30190 SAINTE-ANASTASIE

bancel.men@wanadoo.fr 04 66 81 03 36

SAINT SD

LES VIGNERONS DE SAINT DÉZÉRY
VIGNERONS COOPÉRATIVES DEPUIS 1928



Horaires d'ouverture
9h-12h / 14-18h
du lundi au samedi

28, route de Saint-Chaptes
30190 Saint-Dézéry - FRANCE

Tél. + 33(0)4 66 81 21 31 / Fax + 33(0)4 66 81 29 15

Email : cavestdezery@orange.fr